



PEINTRE EN BÂTIMENT

> NIVEAU 3 (BEP/CAP) - RNCP N°36257



> Le cursus **Peintre en bâtiment** te prépare à l'obtention d'un titre professionnel enregistré au RNCP au niveau 3 (BEP/CAP) reconnu par l'État.

Cette formation te spécialise en peintre en bâtiment, mettant l'accent sur la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs ou en rénovation. Tu apprendras à réaliser des travaux préparatoires, d'apprêts, de mise en peinture, ainsi que la pose de revêtements muraux et de sol de technicité courante. Le métier de peintre en bâtiment n'aura plus de secret pour toi.



AU COURS DE LA FORMATION, TU VAS APPRENDRE À :

- > Finition intérieure et extérieure : Maîtrise des techniques de finition pour les bâtiments neufs ou en rénovation.
- > Mise en peinture : Compétence dans l'application de peinture sur différentes surfaces.
- > Travaux préparatoires : Capacité à préparer les surfaces avant la mise en peinture.
- > Pose de revêtements : Savoir poser des revêtements muraux et de sol de technicité courante.



DE NOUVELLES COMPÉTENCES

La densité des enseignements, couplée à une pédagogie par projet et à des mises en pratique réelles en entreprise, te permettront d'acquérir les compétences professionnelles visées par le titre, organisées en 4 blocs :

- > **CCP1** Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.
- > **CCP2** Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.
- > **CCP3** Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B.
- > **CCP4** Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol souple de technicité courante.



LES DÉBOUCHÉS

Une fois ton titre professionnel validé, tu seras qualifié.e **de Peintre en bâtiment professionnel.le**.

Les débouchés immédiatement après la formation sont nombreux que ce soit dans le privé, le public, ou en indépendant.e. Tu seras ainsi qualifié.e pour occuper les postes de :

- > Ouvrier.e professionnel.le peintre en bâtiment.
- > Ouvrier.e d'entretien peintre.
- > Applicateur.trice d'étanchéité.



POURSUITE D'ÉTUDES

Les titulaires du titre professionnel de niveau 3 **Peintre en bâtiment** ont vocation à occuper immédiatement un poste à la sortie. Il est néanmoins possible de poursuivre en faisant un certificat complémentaire de spécialisation.(CCS)



CONDITIONS D'ACCÈS

- > Niveau de classe 3ème
- > Attrait pour le travail manuel

ADMISSION

- > Etude du dossier de candidature
- > Tests et entretien de motivation

DURÉE DE LA FORMATION

- > 476 H - 12 mois en formation
- > Le reste en entreprise

TYPE DE CONTRAT

- > Contrat d'apprentissage en priorité
- > Contrat de professionnalisation possible dans la limite des places disponibles
- > Formation mobilisable pour permettre l'accès à la qualification par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

VALIDATION

- > Titre Professionnel du Ministère du Travail, enregistré au RNCP au niveau 3 (BEP/CAP) reconnu par l'Etat TP - Peintre en bâtiment.



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour que nous puissions envisager ensemble les solutions pour adapter notre formation à vos besoins. contact@id-alternance.fr



LE PROGRAMME DE FORMATION S'ARTICULE AUTOUR DES 4 CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (CCP) QUI CONSTITUENT LE TITRE.

• CCP1. RÉALISER DES TRAVAUX DE PEINTURE À L'EXTÉRIEUR DE BÂTIMENTS EN QUALITÉ DE FINITION B OU C

- > Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser.
- > Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C.
- > Mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C.
- > Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B.

• CCP2. RÉALISER DES TRAVAUX DE PEINTURE À L'INTÉRIEUR DE BÂTIMENTS EN QUALITÉ DE FINITION B

- > Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.
- > Réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.
- > Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover.
- > Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover.

• CCP3. RÉALISER DES TRAVAUX DE REVÊTEMENTS MURAUX SIMPLES, À L'INTÉRIEUR DE BÂTIMENTS, EN QUALITÉ DE FINITION B

- > Réaliser des travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.
- > Réaliser des travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux à peindre sur des cloisons enduites.

• CCP4. RÉALISER DES TRAVAUX DE POSE DE REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLE DE TECHNICITÉ COURANTE

- > Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante.
- > Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante.
- > Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante.
- > Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante.



VALIDATION DU TITRE

Durant l'examen final, les candidats sont évalués par un jury de professionnels qui se prononce sur l'attribution du titre à partir des éléments suivants :

- > Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- > Un dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- > Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- > Un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Tu dois valider les quatre certificats de compétences professionnelles (CCP) pour obtenir ton titre professionnel, mais tu peux aussi le valider partiellement par l'obtention d'un ou plusieurs blocs de compétences. En fonction de ta situation, une session de rattrapage pourra t'être proposée.

INTÉRESSÉ.E ?

> **Contacte-nous depuis : contact@id-alternance.fr**
Candidate via le lien : <https://id-alternance.fr/candidater/>

N'HÉSITE PAS À NOUS CONTACTER !

 **N° Vert gratuit 0800 952 275**

ID alternance est le nom du CFA ID Formation

Raison sociale : ID Formation 113 Rue Lannoy 59800 Lille - SA coopérative à capital variable

RCS de Lille 400 734 448 - APE 8559 A - SIRET : 400 734 448 000 2

Numéro d'activité : 315 903 408 59 N°UAI : 059 72 14 W